

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

146^{EME} REUNION

8 AOUT 2008

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CLVI)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 146^{ème} réunion tenue le 8 août 2008, a entendu une communication de la Commission sur la situation en Somalie.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face aux difficultés auxquelles est confronté le Gouvernement fédéral de transition (TFG), en particulier la démission de plusieurs de ses membres, et à ses conséquences sur les efforts de paix et de réconciliation.

Le Conseil a instamment demandé aux dirigeants somaliens de faire montre d'une unité d'objectifs et de prendre toutes les mesures requises pour renforcer la cohésion des institutions fédérales de transition (TFIs), afin de consolider les avancées enregistrées à la suite de l'Accord conclu à Djibouti le 9 juin 2008 et de faciliter sa signature rapide et sa mise en œuvre.

Le Conseil a exprimé son appréciation des efforts que déploie la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Djibouti.

Le Conseil a lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il assume pleinement ses responsabilités, en autorisant le déploiement rapide d'une opération de maintien de la paix des Nations unies qui prendrait la relève de l'AMISOM et, dans l'intervalle, la mise en place d'une force internationale de stabilisation, tel que demandé par l'Accord de Djibouti.

Le Conseil a fermement condamné les attaques perpétrées par des éléments armés contre l'AMISOM et les travailleurs humanitaires, ainsi que d'autres actes de violence visant à saper le processus en cours en Somalie et à accroître l'instabilité dans l'ensemble de la région. A cet égard, le Conseil a, encore une fois, lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies, pour qu'il prenne les mesures appropriées contre tous ceux qui tentent de compromettre le processus de paix et de réconciliation en Somalie et la stabilité de la région dans son ensemble.

Addis Abéba, le 8 août 2008